

---

SUR  
PLUSIEURS SÉRIES D'ÉPITAPHES LIBYQUES  
DÉCOUVERTES EN ALGÉRIE,  
PARTICULIÈREMENT DANS LE CERCLE DE BONE.

« Rien, au milieu des Touâreg, qui rappelle aux devoirs  
« religieux.

« Les Touâreg ont horreur de tout ce qui rappelle le  
« souvenir des morts; ils n'en parlent jamais, ne veulent  
« pas qu'on en parle devant eux, qu'on prononce leurs  
« noms, et, quand une tombe se rencontre sur leur route  
« ils l'évitent avec le plus grand soin.»

H. DUVEYRIER.

---

J'ai lu quelque part qu'Étienne Quatremère avait refusé d'envoyer, pour la publication, à je ne sais plus quel recueil d'Allemagne, un de ses manuscrits, en s'excusant sur la difficulté de faire convenablement imprimer à distance un travail scientifique. Je viens de constater à mes dépens la justesse de cette remarque, nonobstant la bienveillance et, je pense, à cause même de la bienveillance des personnes intervenues. C'est à quoi fait allusion l'annonce insolite inscrite sur le titre du présent mémoire. Cette annonce demande des explications.

Une quinzaine de jours environ après la réception des inscriptions de la Cheffia dont il est parlé ci-après, j'envoyai à M. Reboud, qui avait eu l'obligeance de me

les communiquer, un mémoire contenant les résultats d'un premier et rapide examen, afin de fixer immédiatement ses idées sur la signification générale des textes, et surtout d'invoquer son avis sur plusieurs points au sujet desquels je conservais des doutes. Ce n'était dans ma pensée qu'une ébauche, et, bien que j'eusse autorisé M. Reboud à disposer du manuscrit comme il l'entendrait, je croyais bien pouvoir toujours reprendre temporairement ce manuscrit, en quelques mains qu'il passât, pour le modifier en tant qu'il y aurait lieu. M. Reboud me transmit, en effet, des observations qui me démontrèrent la nécessité de changer radicalement diverses parties.

En même temps, d'une part mes propres réflexions, d'une autre part la réception ultérieure d'autres inscriptions recueillies à Duvivier par M. Darolle, et la lecture de plusieurs textes publiés dans le 69<sup>e</sup> cahier de la *Revue africaine*, m'avaient amené à d'autres changements fort importants aussi.

Je priai donc M. Reboud de me renvoyer à cet effet mon manuscrit. Mon excellent confrère me répondit sans délai que, pour assurer la prompte publication de mon travail, il l'avait transmis à la rédaction de la *Revue africaine*, à Alger.

Je m'empressai de faire connaître à Alger mon projet d'apporter à ce travail d'importantes corrections. Je réclamai en conséquence pour un court espace de temps le manuscrit ou, au moins, la certitude qu'il ne serait point publié sans que j'eusse vu les épreuves. Je comptais pouvoir effectuer sur ces épreuves des modifications suffisantes sans leur donner trop d'extension. N'ayant

point reçu de réponse, je réitérai mes prières. Cependant, à ma grande surprise, le 11 de ce mois, j'ai reçu le 70<sup>e</sup> cahier de la *Revue africaine* et j'y ai trouvé mon mémoire avec ses inexactitudes et ses imperfections primitives.

Je suis, je le répète, convaincu que si, malgré mes instances, on a mis un tel empressement à l'impression, on a été mû par le désir d'assurer la priorité de toute publication à l'Algérie qui y avait droit, et peut-être à moi-même, ce dont je suis reconnaissant envers M. Berbrugger. Mais je pense que l'urgence cependant n'était pastelle, qu'on ne pût différer quelque peu pour satisfaire à ma pressante demande.

Quoi qu'il en soit, je me décide à faire une édition conforme aux vues auxquelles je m'étais définitivement arrêté, sans que ma pensée toutefois eût été d'abord de donner à certains changements un aussi grand développement.

---

Vers la fin de mai dernier, mon savant confrère le docteur Reboud, dont le zèle infatigable est connu et apprécié de tous les archéologues de l'Algérie, m'envoya les copies ou les estampages de vingt-sept inscriptions libyques qu'il venait de découvrir dans les environs de Bone, vingt-cinq à la Chessia, deux près de Mondovi. Des premières, quatre sont bilingues, savoir latino-libyques. Peu de jours après, M. Reboud me transmit les copies de cinq autres inscriptions libyques déterrées, l'une aux Thalas, les autres au Coudiat-el-Batoum, par M. Darolle, sous-lieutenant d'infanterie.

Sur ces entrefaites, la *Revue africaine* publiait, dans le 69<sup>e</sup> cahier, avec une intéressante notice de M. Brugger, les dessins de quatre inscriptions de même espèce.

Je m'appliquai immédiatement à l'examen de ces pièces. L'étude que j'en fis reporta mon attention vers d'autres textes, pareillement libyques, publiés plus ou moins longtemps auparavant, et le rapprochement de ces divers et nombreux matériaux m'a permis de composer sur l'ensemble un mémoire que je soumetts à l'indulgence des lecteurs.

La base du travail est la collection de M. Reboud.

Cette précieuse collection se présente avec des avantages particuliers.

D'abord la destination des monuments est constatée; il s'agit de pierres tombales, et, par conséquent, les inscriptions sont des épitaphes; cela est prouvé, pour l'ensemble, par l'état des localités où la découverte a été faite, et, pour quatre stèles en particulier, par la coexistence d'épitaphes latines où est indiquée la durée de la vie des personnes mentionnées, ainsi que la déposition de leurs corps dans ces asiles.

En second lieu, le grand nombre des exemplaires donne occasion à des rapprochements, à des comparaisons qui ouvrent une source féconde de lumière; je me suis efforcé d'en tirer tout le parti possible.

Enfin, l'exactitude des documents est garantie par l'expérience si exercée et si attentive de M. Reboud. Cet obligeant confrère m'a en effet écrit : « Je me suis appliqué avec le plus grand soin à la lecture, puis à l'estampage des inscriptions de la Cheffia. Comme je n'étais pas seul, les personnes qui m'accompagnaient

me donnaient leur manière de voir, et nous n'avons jamais transcrit de texte sans une grande certitude. Ce n'est qu'alors que je passais le trait sur la lettre estampée. »

Il convient dès à présent de prévenir que les surfaces écrites des stèles sont brutes et rugueuses. Les lettres sur la plupart sont creusées profondément; quelques-unes seulement sont frustes.

Je vais donc avec confiance me livrer à l'analyse détaillée des textes, puis je terminerai par quelques considérations générales.

## I.

Numéro 13. — Deux textes semblables publiés dans l'*Annuaire de Constantine*.

L'inscription n° 13 est semblable à deux des inscriptions libyques publiées dans l'*Annuaire de Constantine* de 1853, l'une au côté droit de la planche XVI, l'autre au côté gauche de la planche xvii. Elles ont été trouvées, la première par M. Baxu, alors sous-lieutenant de spahis, dans le cercle de Bone; l'autre par M. Dumont, alors sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> léger, sur la route de Bone à Bou-Hadjar, c'est-à-dire sur le même emplacement que celle de la nouvelle collection.

J'ai essayé de traduire ces deux inscriptions dans l'*Annuaire de Constantine* de 1856-1857. J'ai fait alors observer, aux pages 12 et 13, qu'elles ont entre elles une grande analogie, et qu'on les croirait identiques si les dessins qui les surmontent n'étaient pas dissemblables. Je faisais observer qu'elles peuvent être jumelles,

c'est-à-dire avoir été érigées par deux individus pour un même objet, ainsi qu'il en existe des exemples dans l'archéologie punique. La nouvelle collection apporte des preuves confirmatives, car elle contient, en effet, plusieurs couples d'inscriptions similaires, et même un cas de triplicité.

La ressemblance de dessin rattache expressément le n° 13, dont nous entreprenons l'étude, à l'exemplaire de la planche XVI de l'*Annuaire*.

Dans le mémoire précité de 1856-1857, guidé par un petit nombre de monuments souvent inexactly reproduits, je lisais transversalement, soit de droite à gauche ou de gauche à droite, procédé qui semblait autorisé par d'autres textes, en particulier par l'ancienne inscription libyco-punique de Thugga, laquelle marche en effet de droite à gauche. Aujourd'hui, mieux éclairé par la comparaison d'une plus nombreuse réunion de copies tracées avec plus de soin, j'ai acquis la conviction que toutes les inscriptions de la nouvelle série, et en même temps la plupart de celles précédemment publiées, doivent se lire par rangées verticales de bas en haut. Le n° 13 offre précisément une des preuves de cette disposition; elle est fournie par le premier signe (en bas) de la colonne de gauche, lequel se montre dans l'inscription de Thugga avec son évasement toujours ouvert dans le sens de la marche des lettres.

Cette direction reconnue, comme il y a sur tous nos exemplaires plusieurs colonnes, par laquelle doit-on commencer, celle de droite ou celle de gauche? Le choix est quelquefois difficile. Cependant le plus souvent on saisit des indices; je les signalerai chaque fois qu'il y aura lieu.

Sur notre n° 13, la ligne médiane débute par deux barres parallèles dont la valeur alphabétique n'est pas déterminée de la même manière par les personnes vouées à cette étude (1), mais qui signifient sans conteste, entre deux noms propres, *filz de...* Tel est ici le sens. Les cinq lettres qui suivent, et qui doivent par conséquent composer le nom d'un ascendant, du père, se montrent à la ligne de gauche du n° 1 sans la marque de filiation dont je viens de parler, et la comparaison prouve qu'ici le cercle doit contenir un point, ce qui en fait un B au lieu de R. Ce nom propre, au n° 13, doit être le conséquent d'un autre nom propre; mais celui-ci est-il à droite ou à gauche? Si à droite, il s'ensuit que la colonne de gauche, qui ne se rattache point à la seconde par le signe de filiation, doit avoir une signification commune. D'un autre côté, comme il y a une lacune au commencement de la colonne de droite, on peut conjecturer que la lettre qui occupait cette place était le signe de la filiation. De la sorte, toute difficulté disparaît : cette ligne fait suite à celle du milieu et la colonne de gauche contient le premier nom propre; c'est par là que l'inscription doit être attaquée. La copie de M. Dumont porte en effet le signe de la filiation en tête (en bas) de la colonne de droite; mais ce signe ne se retrouve pas au début de la colonne

(1) Ce signe paraît fréquemment dans l'inscription libyco-punique de Thugga, tantôt comme lettre faisant partie d'un mot, tantôt comme mot isolé lui-même et signifiant *filz de...* M. de Saulcy le regarde comme valant phonétiquement *ou*, qui est en effet employé en Kabylie dans le sens de *filz*; je pense que c'est plutôt un Q ou une gutturale analogue, formant, lorsqu'il fonctionne isolément, le mot AG, qui est beaucoup plus usité chez les Touâregs pour dire *filz*, et qui doit être, par conséquent, plus ancien, plus vraisemblablement employé dans des textes d'une date reculée. Cela me paraît d'autant plus probable, que le *ou* des Kabyles doit être, si je ne me trompe, un adoucissement de la gutturale des Touâregs.

médiane où les deux autres copies le font voir; on peut conjecturer qu'il y a déplacement dans la reproduction de M. Dumont, bien que le signe soit parfaitement dans l'alignement de la colonne de droite. Quoi qu'il en soit, je n'hésite pas à penser qu'il faut en effet restituer le signe de filiation.

Pour le déchiffrement, quatre autres signes exigent une attention spéciale.

D'abord, au milieu de la colonne de droite, on voit une figure ondulée assez semblable à l'une des formes du *sigma* grec, celle qui a été comparée à l'arc scythique. Elle n'avait point encore paru sur des monuments antiques. Aussi, comme l'exemplaire de M. Baxu présente à la place une figure en 8 de chiffre, laquelle se montre plusieurs fois sur la pierre de Thugga, où elle est rendue, dans la partie punique, par le *Samech* ou S (1), je n'avais pas d'abord hésité à considérer celle de notre n° 43 comme un dessin incomplet, par suite d'un partiel effacement de la figure depuis l'époque où la stèle a été vue par M. Baxu. Mais M. Reboud m'a écrit à ce sujet à la date du 22 juin : « Je n'ai pas manqué de prendre en note vos observations sur le caractère qui vous semble à vérifier. Je ne puis admettre la lecture de M. Baxu; celle de M. Dumont, quoique incomplète, se rapproche beaucoup plus de la vérité. J'ai pris soin de faire disparaître la légère couche de lichens qui couvrait

(1) En réalité, ainsi que je crois l'avoir prouvé dans mon mémoire *Sur l'écriture et la langue berbères*, cette figure est une légère modification du *Z'a* himyaro-éthiopien qui répond au *Tzadé* ou *tsadé* hébraïque et phénicien. Ce caractère paraît avoir eu chez les Libyens une prononciation forte, comme l'une de celles de la figure correspondante de l'alphabet arabe, celle du *Ḍ'* ou *Ḍ'*, et les Carthaginois n'ont trouvé d'analogue dans leur alphabet que le *Samech*, comme nous le *Ḍ'* pour la lettre arabe.

la pierre, et j'ai eu la certitude de l'existence du caractère ondulé. » Par conséquent, plus de doute, et il faut chercher à déterminer ce caractère. Ce n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire en se fondant sur le spécimen moderne de M. Duveyrier, où il est rapporté au *Iey* ou *Y*. Ce spécimen a été établi sans avoir égard à la direction des écritures, et le célèbre auteur dit en effet à la page suivante : « Les lettres berbères n'ont pas, comme dans nos caractères, d'une manière absolue, un haut, un bas, un côté droit, un côté gauche, mais s'emploient à volonté dans tous les sens. » Cette assertion est loin de pouvoir être admise dans sa généralité. La position de la plupart des lettres est gouvernée par la direction de l'écriture, et s'il n'en était ainsi, on serait souvent exposé à une inextricable confusion. L'équivalent du *D*, par exemple, dont la forme primitive est un demi-cercle, peut s'ouvrir en haut ou en bas dans l'écriture transversale, à droite ou à gauche dans l'écriture verticale; par contre, l'équivalent du *M*, qui a la même forme, peut s'ouvrir à droite ou le plus souvent à gauche dans l'écriture transversale, en haut ou en bas dans l'écriture verticale; mais il est évident que, si les figures échangeaient réciproquement ces positions, on ne pourrait plus en distinguer la valeur. De même, les deux barres parallèles que j'ai dit marquer la filiation ne pourraient prendre une direction perpendiculaire à celle que nous leur voyons, c'est-à-dire être droites dans l'écriture transversale, horizontales dans l'écriture verticale, sans se confondre avec deux autres parallèles valant *L*, toujours tracées en sens opposé, et réciproquement. Cependant l'argument peut n'être pas aussi rigoureux pour les caractères dont la figure n'a point de similaire. Ainsi, dans

l'écriture moderne, le *Iey* se trouve réellement dans ce cas. Mais, comparativement à l'écriture antique, un autre obstacle se présente, c'est la forme.

Il y a dans l'inscription de Thugga, une lettre qui ressemble aussi au *sigma* brisé des Grecs, mais rétrograde. D'après ce qui précède, je ne m'attache pas rigoureusement à la différence relative de position, eu égard à la différence de direction des écritures. Toutefois le caractère est représenté par *sin* ou *shin*, S ou SH, dans la partie punique (1). Cette circonstance paraît donc exclure la valeur *Iey* pour le signe de notre texte, et rendre plus vraisemblable celle de S ou *sh*. Comparativement à l'écriture transversale de Thugga, la forme et la position réelle du *Iey* antique dans l'écriture ascendante se trouvent aux n<sup>os</sup> 3, 12, 14, 17, 19, 20, 26 de la nouvelle collection; on en voit probablement des variantes, quant à la position, aux n<sup>os</sup> 8, 10 et 21, ainsi qu'aux n<sup>os</sup> 22 et 27, et ces variantes confirment ce que j'ai dit relativement aux divergences; mais l'autorité de la forme se maintient dans toute sa force.

Je transcrirai donc, mais conjecturalement, le signe en question par SH.

Au-dessus de ce signe, on voit, dans le nouvel exemplaire, une croix à branches perpendiculaires se coupant par le milieu, ou croix grecque, dans la copie de M. Baxu, une croix décussée. La première forme existe dans l'inscription de Thugga, sur plusieurs autres monuments et dans l'alphabet moderne; elle vaut partout T. La seconde forme ne se montre pas sur la pierre de

(1) A la vérité, à la fin de la dernière ligne, la même figure est tracée comme valant *Iey*, *iod* dans le texte punique; mais c'est indubitablement une erreur du graveur.

Thugga, mais elle paraît sur d'autres monuments, notamment sur plusieurs des stèles de la nouvelle collection. Elle n'est comprise que dans deux spécimens de l'alphabet moderne, sur celui de M. Schousboe, avec l'attribution *Iedj*; sur celui de M. Duveyrier, à côté de la croix grecque, avec la commune désignation *Iet* ou **T**. Je n'hésite pas, pour notre monument, à donner la préférence au dessin de M. Reboud, ce qui ne laisse aucun doute sur la valeur **T**.

Au-dessus encore, à la fin de la colonne de droite, sont trois barres verticalement parallèles. Elles doivent équivaloir à trois barres parallèles transversalement qui s'offrent deux fois dans l'inscription de Thugga. Malheureusement elles n'y font point partie de noms propres, en sorte que la valeur n'en peut être fixée avec certitude. Mais, d'une part, l'analogie avec les trois points superposés de l'alphabet moderne qui correspondent au *G'aïn* ou **G'**; d'une autre part, le contexte, me portent à penser qu'elles représentent dans l'épithaphe de Thugga le pronom démonstratif *G'*, *ag'i* selon Venture, c'est-à-dire qu'elles y valent aussi **G'**. Ce caractère est une nouvelle preuve de l'impossibilité d'admettre dans sa généralité l'indifférence du sens dans lequel les lettres sont posées, car, dans ce cas, on ne pourrait, pour l'articulation, distinguer ces trois barres des parallèles en même nombre, mais en sens inverse, qui valent **LN** ou **NL**.

Enfin une autre preuve de cette impossibilité se manifeste dans notre n° 13. Il s'agit de la barre unique qui se dresse verticalement au second rang, de bas en haut, de la colonne médiane et de la colonne de gauche, ainsi qu'à la fin, c'est-à-dire au sommet de cette dernière colonne. Nous la rencontrerons plusieurs fois encore dans

le cours de notre travail. Une barre équivalente, savoir couchée transversalement, se présente une fois dans l'inscription de Thugga. Elle n'y fait point non plus partie d'un nom propre. Elle appartient, comme initiale, à un nom commun composé de deux lettres dont la dernière vaut L. Le mot correspondant dans le texte punique est BARZEL, *fer*. Or, en berber, *Fer* se dit radicalement ZL, *Zel*. Comment ne pas supposer que la figure pour la détermination de laquelle nous ne possédons pas d'éléments péremptoires, est précisément le Z nécessaire pour constituer le synonyme berber du mot phénicien? J'adopterai donc jusqu'à meilleure information la valeur Z.

Un problème nous reste à résoudre. C'est le rôle du point creusé au-dessus des trois premières lettres de la colonne de gauche. Ce point manque sur les deux copies de l'*Annuaire de Constantine*; mais il est bien perceptible sur un estampage de M. Reboud, et l'intervalle des lettres voisines concorde avec son existence. Le point existe, sous le nom de *Tag'erit*, dans l'alphabet moderne; c'est le signe d'une voyelle vague, quelquefois initiale, plus souvent finale. Mais cet office ne lui est pas attribué dans l'écriture antique; il n'y fonctionne qu'à titre de signe séparatif des mots. Nous ne le reverrons que deux fois dans la nouvelle collection, savoir au n° 15, dans une colonne similaire, et au n° 5. Dans ces deux cas, il présente de la difficulté. Mais nous le remarquerons sur les trois premiers numéros publiés par M. Berbrugger dans le 69<sup>e</sup> cahier de la *Revue africaine*, page 168, et, observation fort importante, après un groupe initial de trois lettres, comme ici. Aucun doute aujourd'hui pour moi qu'il ne remplisse dans les cinq

cas son rôle distinctif, et que, s'il le fait d'une manière exceptionnelle, c'est qu'il s'agit d'une circonstance exceptionnelle aussi. Dans les exemplaires de M. Berbrugger, on peut, comme nous le verrons bientôt, saisir cette circonstance. Mais, dans notre n° 13, la difficulté est plus grande. L'examen du n° 15 et d'une série d'autres textes dont il fait partie prouve, je pense, qu'il ne peut être question que d'un nom propre. Je lis donc :

<i>a.</i>	<i>b.</i>	<i>c.</i>	
Z	S	G'	<i>a.</i> Kazad.laz.
L	D	T	
.	D	SH	<i>b.</i> Fils de Zabdadas,
D	B	D	
Z	Z	M	<i>c.</i> (fils de) Dashtag'.
K	Q	(Q)	

## II.

Numéros 11, 14, 15, 16, 21, 22, 22<sup>a</sup>, 22<sup>b</sup>, de la nouvelle collection ; exemplaires analogues de l'*Annuaire de Constantine* et de mon *Étude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque. — Formule funéraire.*

Au sujet de la colonne de gauche du n° 13, de la nouvelle collection, j'ai invoqué l'exemple du n° 15 (1), où se trouve, à gauche aussi, une colonne semblable. Cette citation, à laquelle il importe de donner toute sa valeur, va nous fournir l'occasion de reconnaître et d'étudier une série spéciale dont l'analyse non-seulement nous confirmera dans l'opinion que la colonne de gau-

(1) Ainsi que l'indique une note écrite sur la copie que j'ai reçue, cette inscription est la même que celle dont un dessin moins exact a été donné dans l'*Annuaire de Constantine* de 1853, pl. XVII.

che du n° 13, ainsi que celle du n° 15, dont il s'agit ici en ce moment, contient un nom propre, mais encore nous révélera une formule caractéristique.

L'exemplaire n° 15 n'a que deux colonnes. J'ai parlé de celle de gauche. Celle de droite est formée par un groupe de trois lettres que je transcris BZS. On le retrouve à gauche sur le n° 14, à droite sur les n° 41, 21 et 22. Le n° 10 le contient aussi, mais en renversant le texte, de manière à le mettre à gauche, et en marquant un point au centre du cercle qui en devient ainsi la lettre initiale (1).

Le même groupe se représente, une fois à droite, l'autre fois à gauche, sur deux des monuments déterrés au Coudiat-el-Batoum par M. Darolle, et dont je donne les copies sous les n° 22<sup>a</sup> et 22<sup>b</sup>.

Enfin, on le reconnaît sur deux stèles jumelles qui m'ont été envoyées de Guelma, en 1846, par mon confrère et ami le docteur Grellois, et dont j'ai publié un exemplaire (2) sous le n° 12 de la planche 32, dans mon *Étude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque*.

En tout, neuf cas.

Dans chacun, le texte se borne à deux colonnes. Celle qui accoste le groupe constant dont je viens de parler, et qui est tantôt à gauche, tantôt à droite, est, au con-

(1) Nous avons déjà vu le cercle ponctué au n° 13 ; je l'ai transcrit B. Dans les alphabets modernes il représente une sillante et le B est un cercle coupé par un diamètre. Mais la valeur S ne se montre pas sous cette forme dans les textes antiques, et dans celui de Thugga, par exemple, le cercle ponctué représente incontestablement B. J'ai expliqué ailleurs cette particularité. (Voy. *Sur l'écriture et la langue berbères*.)

(2) Les deux exemplaires sont réunis dans une brochure publiée à Metz, en 1852, par M. Grellois lui-même, sous ce titre : *Études archéologiques sur Ghetma*.

traire, toujours composée d'une série différente de lettres, savoir :

14		15		16		21
		Z				
	L	L		Z		
S	N	Ḑ	S	L	S	Y S
Z	M	Z	Z	D	Z	G Z
B	Y	K	B	S	B	T' B
22		22 <sup>2</sup>		23 <sup>3</sup>		Grellois.
		Z		T		Z
Y	S	G'		Z		Z
D	Z	S	S	S	Q	R S
		R	Z	Z	T'	K Z
K?	B	B	B	B	M	M B

Le retour neuf fois répété d'un même mot à côté d'un autre mot différant constamment de celui-ci, et sans note de filiation, me paraît impliquer pour le premier de ces mots la nécessité d'un sens général, d'une signification commune, appropriée au fait commun aussi d'une destination funéraire. Cependant, ici encore, ni en berber, ni dans aucune langue dont on puisse invoquer l'assistance, je ne connais le mot BZS ou BZZ'. Toutefois, en admettant conjecturalement ce terme et en lui supposant le sens *sépulture, tombeau*; puis, en faisant, comme la nature des choses le veut, de l'autre colonne un nom propre régi par ce terme, on aurait pour les neuf textes, sans s'attacher à une rigoureuse restitution des voyelles, ces traductions :

- N° 11. Tombeau de Samarag';  
 14. Tombeau d'Yamnal (1);  
 15. Tombeau de Cazad.laz;  
 16. Tombeau de Sadlaz;  
 21. Tombeau de T'agy (2);  
 22. Tombeau de Kady (2);  
 22<sup>2</sup> Tombeau de Barsag'az;  
 22<sup>3</sup> Tombeau de Mat'agzat (3);  
 Grellois. Tombeau de Makarzaz (3).

Mais le texte libyque de Thugga fournit peut-être une meilleure solution. Dans ce texte, une partie, malheureusement mutilée, devait, à mon avis, contenir cette énonciation : « Ceux qui ont lavé lui (le mort) sont... » Le pronom personnel, qui suit un participe pluriel, est au régime indirect, c'est à savoir précédé de N, et il est écrit par le 8 de chiffre qui sonnait S pour les Carthaginois. N'est-il pas possible qu'il joue ici le même rôle ? Dans cette hypothèse, le premier groupe devrait se diviser ainsi : *Bez-S*, et *Bez* se rattacherait à l'éthiopien *Bezou*, synonyme, dans la même langue, de *Phadja*, en hébreu et en arabe *Phada*, variantes qui signifient :

(1) Les trois lignes parallèles qui terminent ce mot peuvent être prises pour NL ou pour LN. Dans le premier travail, j'ai adopté la seconde leçon, parce que beaucoup de mots libyens et berbères finissent par N; mais depuis, en considérant la séparation de la première ligne, j'ai pensé que l'écartement bien prononcé est intentionnel et qu'il a pour objet de distinguer le N.

(2) J'ai cru d'abord les deux noms propres identiques, ainsi qu'on peut le voir à la page 262 de la *Revue africaine*. Mais M. Reboud m'a écrit à ce sujet à la date du 22 juin : « Il n'est pas possible de trouver au n° 22 de lettre pectiniforme; ce dernier caractère n'a été rencontré qu'une seule fois à la Cheffa. »

(3) Il y a grande apparence que ces deux copies sont au fond identiques, ce qui réduirait les exemplaires à huit.

*Rétribuer quelqu'un selon ses mérites, rémunérer, etc.* Ces significations peuvent, à mon avis, se prendre dans le sens de *sépulture*. Le groupe entier se prêterait alors à l'une ou à l'autre de ces interprétations : « Tombeau de lui, d'Yamnal, » etc., suivant un idiotisme signalé par M. Hanoteau; ou mieux : « A rémunéré (a enseveli) lui Yamnal, etc. » Le nom propre serait le sujet du verbe, et celui du défunt serait omis. Cette supposition est fondée sur la notion de la répugnance des Berbers à nommer les morts, surtout les morts de leur famille. Barth s'exprime ainsi à ce sujet dans le tome V de l'édition anglaise de ses *Voyages*, à la page 117 : « J'acquis ici une preuve de l'excessif déplaisir qu'éprouvent les Touâregs lorsqu'on prononce le nom de leur père, car le jeune Haiballa, le compagnon du fils du cheikh, ayant mentionné la mort du père de Kungu, celui-ci entra dans une telle fureur qu'il était prêt à le tuer. » Ce n'est pas, d'une manière absolue, le nom de leurs pères dont les Touâregs évitent la prononciation, c'est celui de leurs pères morts, comme on le voit précisément ici. M. Duveyrier a développé cette observation d'une manière très-confirmative (1). La formule de nos épitaphes, si elle est telle que viens de le dire, répond à ce sentiment. Toutefois je dois ajouter que

(1) Une superstition semblable règne, à l'égard des rois, parmi les insulaires de la mer du Sud, et la conséquence en est poussée plus loin; on lit en effet dans un article des *Transactions de la Société philologique* de Londres, 1856, p. 260, ces paroles de M. Lewis : « A la mort du roi, dont le nom est composé de deux mots communs, on s'abstient absolument de l'usage de ces mots affectés à son nom et l'on en substitue d'autres, soit par témoignage de respect, soit par quelque préjugé religieux en connexion avec les présages. » Dans l'antiquité, au rapport de Strabon, livre XI, chapitre 4, les Albaniens s'abstenaient pareillement de toute commémoration des morts.

l'usage n'aurait pas été constant, car il existe des monuments sur lesquels le nom du défunt est énoncé, notamment le mausolée de Thugga. Nous allons poursuivre ce sujet dans le paragraphe suivant.

### III.

Copies publiées par M. Berbrugger. — *Autre formule funéraire.*

Les trois premiers numéros des copies publiées par le savant président de la Société historique algérienne, dans le 69<sup>e</sup> cahier de la *Revue africaine*, à la page 168, laissent de l'incertitude sur la direction de l'écriture, parce que les stèles sont tronquées. Le n<sup>o</sup> 3 présente deux mains sur l'un des bords de la pierre. Si l'image est unique, il est naturel de penser que les mains étaient dressées, qu'elles marquent, par conséquent, le côté supérieur, et que, par suite, l'inscription se lisait transversalement. Mais si l'image était répétée vers le bord opposé, comme autorise à le conjecturer l'exemple analogue cité par M. Berbrugger, l'écriture est verticale, ascendante, et doit commencer par la colonne de gauche. J'adopte cette vue, et voici pourquoi.

La colonne de gauche commence en bas par un groupe de trois lettres suivi d'un point. On remarque le même groupe et le même point au bas des colonnes de droite des n<sup>os</sup> 1 et 2. Sur chacun des exemplaires les lettres qui suivent sont dissemblables. Nous avons donc ici un fait analogue à celui qui caractérise la série dont nous venons de nous occuper. Il est vraisemblable que le groupe de trois lettres est aussi un terme commun, le terme initial, le titre, et que le point le sépare du reste du contexte pour marquer ce rôle distinct, précaution qui n'a

pas été prise dans la série précédente parce que le groupe correspondant y est toujours isolé par lui-même.

Cette prémisse posée, des difficultés se présentent pour la détermination de plusieurs caractères.

D'abord le caractère initial du groupe trilittère. Sur les n<sup>os</sup> 2 et 3, c'est un chevron ouvert dans le sens de la marche de l'écriture. On ne connaît point la valeur d'une pareille figure dans cette direction. Le D a une variante de même forme; mais elle est ouverte en bas ou en haut dans l'écriture transversale, et le serait, par conséquent, à droite ou à gauche, comme les autres variantes de la même lettre, dans l'écriture verticale. D'ailleurs les trois textes contiennent, à côté de ce chevron, plusieurs fois répété, la variante carrée, plusieurs fois employée aussi, du D, ouverte en effet tantôt à droite, tantôt à gauche.

Par la raison que le D présente cette variante à angle aigu, on pourrait être porté à supposer qu'il en était de même, sauf la direction, pour le M. Mais ici encore nous trouvons, sur chaque exemplaire, la variante carrée de M. Cette coexistence de deux variantes d'une même lettre ne peut avoir lieu.

Au n<sup>o</sup> 1, la figure porte au sommet un appendice dirigé obliquement à gauche qui paraît le prolongement du côté droit du chevron. Il semble un vestige du 8 de chiffre ou sablier ouvert à l'une de ses extrémités qui se montre plusieurs fois sur la pierre de Thugga et qui y vaut PH ou P; mais il n'y aurait pas concordance de direction, eu égard à la différence de marche des écritures, et l'assimilation fournirait difficilement un sens admissible. L'alphabet moderne offre un caractère à peu près semblable, ouvert à gauche dans l'écriture trans-

versale et pouvant, par conséquent, l'être en haut, comme dans notre exemplaire, dans l'écriture ascendante. Ce caractère exprime une nuance de l'articulation gutturale (1). En supposant qu'il ait existé dans l'écriture antique, on a, pour la composition du groupe, GDT. Or l'arabe possède *gadat*, signifiant *sépulcre*. Ce mot a-t-il pu exister chez les Phéniciens et de ceux-ci passer aux Libyens? En hébreu, c'est *gadish*, dans le sens de *monceau d'abord*, puis de *tumulus sépulcral*. En araméen, le *shin* hébraïque est souvent remplacé par le *tau*. On a des exemples de pareille mutation en phénicien. Le cas présent en est-il un aussi, et les Carthaginois ont-ils dit *gadat* ou *gadit*, au lieu de *gadish*, pour *tombe*? C'est fort séduisant. On aurait alors :

## N° 1.

<i>d.</i>	<i>c.</i>	<i>b.</i>	<i>a.</i>
.	.	N	T
.	.	D	G'
.	Z	Y	T'
T	R	Q	N
Y	M	G	T
			D
G	G	Q	G

(1) Cette circonstance confirme l'origine himyaro-éthiopienne que, dans mon mémoire *Sur l'écriture et la langue berbères*, j'ai attribuée à l'alphabet Tifnag'; en effet, la figure dont il s'agit résonne, quoique dans une direction différente, à celle du D himyaro-éthiopien. Ce D avait probablement deux nuances de prononciation, comme en arabe particulièrement, et en effet, ces deux nuances existent positivement en amharique; elles y sont distinguées par une modification diacritique de la figure : or une de ces nuances est à peu près celle de notre J. Une figure semblable existe dans l'inscription de Thugga, mais dans une direction différente; elle y vaut certainement, comme je viens de le dire, Ph ou P, ce qui est une nouvelle preuve en faveur de ma thèse, car c'est le *Paît* ou P himyaro-éthiopien.

- a. Tombe de Nat'ag'at,
- b. fils de Gaqydan.
- c. . . . .
- d. . . . .

N° 2.

b.	a.	
.	.	a. Tombeau de T....
.	T	b. fils de Nabram....
M	.	
R	T	
B	D	
N	G	
Q	.	

N° 3.

a.	b.	c.	d.	
.	N	Q	.	a. Tombeau de Danmart,
T	R	Q	.	b. fils de Ratag, fils de Ran
R	Q	G	S	c. Gahas, fils de Gageqaq
M	G <sup>(1)</sup>	G	N	d. Gamanas.
N	T	Q	M	
D	R	S	G	
.	Q	H	.	
T	.	G	.	
D	.	.	.	
G	.	.	.	

(1) La croix décussée à laquelle j'attribue cette valeur est en effet rapportée au *Iedj* ou G dans le spécimen alphabétique de M. Shousboe, concurremment avec le sablier ouvert des autres spécimens, et nous verrons bientôt dans la nouvelle collection une preuve de cette équivalence. M. Davyrier met la croix décussée en regard de la croix grecque, en attribuant à l'une et à l'autre la valeur T. Cette dernière assimilation ne peut être, je crois, admise dans notre exemplaire, puisque nous voyons immédiatement

Mais il faut observer que, tandis qu'on voit le chevron sans appendice huit fois pour les trois textes, il n'est muni de cette addition qu'une fois, au commencement du n° 1. Il n'est pas vraisemblable que la figure ait subi tant de fois comparativement une même altération. En outre, au n° 3, dans l'intérieur de la troisième colonne, en partant de gauche, le chevron est trop rapproché du caractère placé immédiatement au-dessous pour comporter le développement qu'exigerait la forme supposée. Il me paraît plus naturel de penser que l'appendice du n° 1 est le résultat d'une méprise du copiste, occasionnée par la formation accidentelle d'un trait sur la surface brute de la pierre.

Quoi qu'il en soit, le chevron, dans cette direction, n'a pas, je le répète, de signification connue. Ne peut-il pas, en réalité, représenter une nuance de l'articulation gutturale, cette articulation qui prédomine encore, avec des variétés diverses, dans la prononciation des Berbers? On aurait toujours ainsi la même lecture et la même interprétation. Je crois prudent de laisser la question indécise et de me borner à affirmer l'existence d'un groupe commun, isolé, constituant un titre funéraire au commencement des trois textes, de même qu'au début des neuf ou des huit inscriptions composant la série précédemment étudiée. Toutefois, pour la commodité, je marquerai un G dans les transcriptions.

au-dessus la croix grecque bien dessinée. Si nous choisissons la valeur G ou JJ, nous pourrions plus facilement y rapporter la figure initiale du n° 1, ainsi que le simple chevron.

## IV.

Numéros 12, 17 et 19, 20 et 26 ; 3 et 4. — Répétition de mêmes inscriptions.

J'ai signalé la coïncidence de plusieurs inscriptions similaires ; en voici d'autres exemples.

Ainsi, d'abord, les n<sup>os</sup> 12, 17 (1) et 19. C'est le cas de triplicité que j'ai annoncé. La comparaison des trois textes mène à cette commune transcription :

c.	b.	a.
.	.	N
.	.	L
K	Z	M
L	T	D
.	P ou G	R
R	Y	Z
Q	Q	Z

La colonne médiane et la colonne de gauche commençant par le signe de la filiation, le début du texte doit être à la colonne de droite, et cette colonne doit contenir un nom propre, celui du fils ou de la fille du personnage désigné dans la colonne médiane. Mais cette colonne de droite, composée de sept lettres, semble bien longue pour n'exprimer qu'un nom propre. Je pense qu'il faut en séparer au commencement trois lettres, savoir : ZZR ; et, dans ce groupe, je vois le radical ZR, répondant à l'hébreu ZOUR, en arabe ZAR pour ZOUR, *Visitavit*, d'où, dans la dernière langue, MAZAR, *Visitatio, visitationis locus*, au pluriel, *Loca quæ homines pii*

(1) Ce numéro doit être renversé.

*visitant*. Ce sens convient très-bien à un tombeau. Le premier **Z** remplace, par assimilation, un **S**, préformante du mode factitif ou intensitif. Nous avons donc, ici encore, un titre générique comme dans les séries précédentes, et ces exemples similaires se confirment les uns les autres.

La colonne médiane offre, aux n<sup>os</sup> 17 et 19, deux croix décussées dans un voisinage immédiat. Mais le n<sup>o</sup> 12 prouve que le premier des deux caractères, celui qui est inférieur, est en réalité un 8 de chiffre ouvert, et la justesse de la déduction est démontrée par les n<sup>os</sup> 20 et 26, dont nous allons bientôt parler. Dans ceux-ci, en effet, la colonne médiane est aussi semblable à celle des n<sup>os</sup> 12, 17 et 19, et le caractère correspondant à celui dont nous nous occupons est le 8 de chiffre ouvert. Cette constatation vient à l'appui d'une observation que j'ai faite sur la croix décussée, dans une note relative à la transcription du n<sup>o</sup> 3 de M. Berbrugger. Je ne décide pas, toutefois, si, ici, le caractère vaut G ou P.

Quoi qu'il en soit de ce point particulier, qui est indifférent pour le fond, les n<sup>os</sup> 12, 17, 19, doivent, je crois, se traduire ainsi : Sépulture de Dimlan, fils d'Ygtaz ou d'Yptaz, fils d'Arlak.

Les n<sup>os</sup> 20 et 26, qui viennent d'être cités, sont pareillement similaires entre eux. Ils n'ont point de titre générique; le contexte ne consiste qu'en une filiation à deux degrés d'ascendance. Je pense, en effet, qu'au commencement, c'est-à-dire en bas de la colonne de gauche du n<sup>o</sup> 20, on doit remplacer la barre unique par les parallèles qui indiquent la filiation. J'y suis porté par la considération qu'au delà l'on retrouve *Dimlam* ou *Damlan*, *Damellan* (Leblanc) qui forme aussi un nom propre dans les inscriptions 12, 17 et 19. Le déplacement de ce nom

relativement au nom intermédiaire, commun aux cinq monuments, est en harmonie avec un usage commun dans l'antiquité, savoir qu'un nom sautait souvent de l'aïeul au petit-fils.

Je transcris donc et je traduis les n<sup>os</sup> 20 et 26 comme il suit :

c	b	a	
N	Z	L	a Ymlal,
L	T	.	
M	G ou P	L	b fils d'Ygtaz ou d'Yptas,
D	Y	M	c fils de Dimlam.
Q	Q	Y	

Enfin, comme jumelles, nous avons encore les n<sup>os</sup> 3 et 4. En voici le contenu :

d	c	b	a
G'	Z	N	N
M	S	L	L
Q	G ou P	B	Q
S	L	D	S
B	Y	J	M
Q	Q	Q	.

Masquelan, fils de Jadbela, fils d'Ylgasaz ou d'Ylpasaz, fils de Basaqmag'.

## V.

Numéros 3 et 4, 1, 2, 7 et 10 de la nouvelle collection; n° 4 de M. Berbrugger; inscriptions de Falbe, de M. Bonnafont, de l'*Annuaire de Constantine*, de M. Cherbouneau, de M. Grellois. — Présence du préfixe onomastique Mas.

Ce qui donne au dernier couple que nous venons d'examiner un intérêt particulier, c'est la présence, au commencement de la colonne de droite, du mot **Mas**, *maître*, que l'on sait si souvent préposé aux noms d'hommes par les anciens Numides et par les Berbers de nos jours. Ce préfixe caractéristique est d'un puissant secours pour reconnaître à première vue les noms propres, ainsi que la direction de l'écriture. Il se présente fréquemment dans l'épigraphie libyque. En effet, nous le voyons une fois sur les n° 2, 7 et 23 de la collection de M. Reboud; trois fois sur les n° 1 et 10; une fois dans une inscription de Mondovi inexactement reproduite par la *Revue africaine*, et dont je donne une autre copie à la planche III; une fois sur l'une des stèles découvertes par M. Darolle au Coudiat-el-Batoum, stèle dont je donne la copie sous le n° 29; enfin au milieu du n° 4 de M. Berbrugger.

Par un retour à cette occasion sur d'anciennes études, nous le saisissons sur des monuments où il nous avait échappé, savoir :

1° Dans les trois inscriptions de Falbe dont nous possédons des plâtres au Cabinet des antiques, à notre Bibliothèque impériale, en corrigeant la direction que je leur ai assignée sur la planche 32 de mon *Étude démonstrative*, etc., et en les lisant de bas en haut, comme celles

de notre nouvelle série. Elles se transcrivent et se traduisent ainsi :

## N° 1.

<i>a.</i>	<i>b.</i>	<i>c.</i>	
		N	
Z	R	L	<i>a.</i> Marigaz.
Q	Y	B	
Y	S	D	<i>b.</i> fils de Masir.
R	M	J	
M	Q	Q (1)	<i>c.</i> fils de Jadbélan.

## N° 2(2).

<i>a.</i>	<i>b.</i>	
N		
L	S	<i>a.</i> Masbalan.
B	S	
S	M	<i>b.</i> fils de Massa. ,
M	Q	

## N° 3(2).

<i>a.</i>	<i>b.</i>	<i>c.</i>	
.	.	.	<i>a.</i> Masbalan,
.	.	.	
.	S	.	<i>b.</i> fils de Mas (ir?)
S	M	J	<i>c.</i> fils de J (adbelan?).
M	Q	Q (1)	

(1) Je restitue, en le complétant par l'addition d'une barre parallèle, le signe de filiation.

(2) Ces deux stèles paraissent jumelles. Cette réunion de textes doubles est assurément fort remarquable.

A la troisième lettre (de bas en haut) de la colonne de droite du n° 1, je restitue, au lieu d'un simple trait, la figure en fer à cheval valant D; j'y suis porté par la vraisemblance de la similitude de ce nom avec le second nom des n° 3 et 4 de notre série, précédemment étudiés.

2° Dans une inscription trouvée en 1838 à Tiffèche par le docteur Bonnafont, alors chirurgien-major, et publiée par moi dans le *Journal asiatique*, avril 1844, page 315, à la troisième ligne en lisant de droite à gauche.

3° Dans l'inscription de gauche, sur la planche XVI de l'*Annuaire de Constantine* pour l'année 1853, au commencement (en bas) de la colonne de droite, ce qui indique le point de départ de la lecture, et au milieu de la colonne de gauche de l'inscription dessinée à gauche aussi de la planche XV.

4° Dans une inscription dont une copie m'a été envoyée de Constantine en 1857, par M. Cherbonneau, et qui a été découverte sur le côté ouest de la Mahouna, près de Guelma. Elle se lit partiellement ainsi :

a.	b.	c.	
N	Z		a. Macjeg'elan.
L	R		
G'	?	S	b. fils de Mas? raz.
J	S	?	
C	M	L	c. fils de L? s...
M	Q	Q	

5° Enfin dans deux inscriptions dont les copies m'ont été adressées en 1846 par le docteur Grellois et que j'ai publiées dans mon *Étude démonstrative*, etc., aux

n<sup>o</sup> 8 et 9 de la planche 32, ainsi que dans un autre exemplaire publié par M. Grellois dans l'*Essai* précité. Les premières se transcrivent et se traduisent ainsi :

N <sup>o</sup> 8.			N <sup>o</sup> 9.			
d.	b.	a.	d.	c.	b.	a.
G	G'	?		?	Q	G'
Z	Q	K	Y	T	S	Z
M	S		S	S	K	S
R	M	M	M	M	M	M
T						
	Mak...			Maszag'		
	Masqag',			Maksaq,		
	Tarmazag,			Mast...		
				Masy...		

C'est la mention pure et simple de personnages qui ont probablement concouru aux sépultures auxquelles les pierres appartenient.

## VI.

Numéros 9 et 10 de la nouvelle collection.

Je reviens à la nouvelle série par l'examen des n<sup>os</sup> 9 et 10.

La copie du n<sup>o</sup> 9 qui m'a été envoyée est incomparablement plus régulière que le dessin de la *Revue africaine*; c'est l'exemplaire le mieux tracé et le mieux conservé de la collection, il se lit facilement et indubitablement ainsi :

a.	b.	
N	T	a. Zaneman.
M	L	
N	G'	b. fils de G'alat.
Z	Q	

Le n° 10, bien qu'incomplet, ne laisse pas de se prêter à une explication très-vraisemblable. Il se transcrit ainsi :

a ou d.	b ou c.	c ou b.	d ou a.
S	N	.	.
P	L	M	.
S	I	.	.
	S	R	S
M	M	?	M
	Q		

La lecture, d'après ces vestiges, a pu commencer ou par la colonne de droite ou par celle de gauche. Dans la première hypothèse, on peut conjecturer que le signe de la filiation existait au bas de la seconde et de la quatrième, comme il existe au bas de la troisième. Dans l'autre hypothèse, la conjecture peut être inverse, c'est-à-dire qu'il n'y avait point de signe de filiation au bas de la colonne de gauche, mais que ce signe se trouvait au bas des deux colonnes devenues troisième et quatrième au lieu de seconde et première : alternative sans importance.

Un point mérite l'attention ; c'est l'apparition, au bas de la seconde colonne à partir de droite, d'une figure en forme de marteau. Elle n'existe pas sur la pierre de Thugga et on ne la trouve pas non plus dans les alphabets modernes que nous possédons. Cependant elle se

présente plusieurs fois dans la collection, et il ne paraît pas possible, ici surtout, d'en révoquer en doute l'authenticité. Je resterai sur la réserve en ce qui concerne sa valeur phonétique.

## VII.

Numéro 2 de la nouvelle collection.

Le n° 2, quoique assez bien conservé, offre cependant, tel que le dessin le présente, de sérieuses difficultés.

Dans ces deux longues rangées de lettres, on n'aperçoit le signe de filiation qu'une fois, dans le corps de la colonne de gauche. D'un autre côté, on distingue, au milieu de la colonne de droite, le groupe MS, *Mas...*, qui doit commencer un nom d'homme. Il est précédé de quatre lettres dont la seconde, espèce de fouet ou de fléau, est inconnue, à moins qu'on ne la rapproche de celle qui vaut G sur le monument de Thugga; mais le coup d'œil semble répugner à cette assimilation. Les quatre lettres, dans leur position, ne peuvent former un nom propre. Le N qui les termine peut être une désinence participiale, et, dans ce cas, les trois autres caractères constitueraient le radical d'un verbe dont le sujet serait le nom d'homme qui vient immédiatement après. Cette construction aurait de l'analogie avec celle des versets dans l'épithaphe de Thugga. Mais je ne puis, avec ces éléments, découvrir un verbe qui s'applique à la situation. Je me borne à l'explication partielle qui suit :

<i>b.</i>	<i>a.</i>	
T	G'	
?	R	<i>a.</i> Celui qui a..., c'est Mas? rag'.
B	?	

Z	S	b. Ylanam, fils de Salzab ? t.
L	M	
S	N	
Q		
M	L	
N		
L	?	
Y	R	

## VIII.

Numéros 1, 5, 8, 24. — Exemplaires bilingues.

Ces numéros portent, en même temps qu'un texte libyque, un texte latin placé en tête. J'avais conçu d'abord de grandes espérances à l'avis de l'existence de ces pierres bilingues ; mais, à l'examen, ces espérances ne se sont pas réalisées. Trois cependant offrent peut-être un intérêt particulier au point de vue éthologique ; ce sont les n<sup>os</sup> 1, 8 et 24 : je commencerai par eux.

Le texte libyque du n<sup>o</sup> 1 se transcrit ainsi :

			T
	D	N	L
	M	L	M
	B ?	D	S
	?	K	M
	N	D	Q
	L	N	N
N	B	L	L
L	K	Q	G'
R			
N	S	S	
M	M	M	K

On voit à l'inclinaison de la colonne de droite et à la position de la dernière figure entre les sigles latins S, E, d'abord que le texte libyque a été gravé après le texte latin; en second lieu, qu'on a tenu à achever un sens dans cette colonne. Ce sens est une filiation, car, d'une part, la rangée se traduit ainsi : *Kag'lan, fils de Masmalat*; d'une autre part, la colonne avoisinante commence par *Mas*, première syllabe d'un nouveau nom d'homme.

La troisième colonne, en continuant dans la même direction, débute pareillement par *Mas*; donc la seconde colonne elle-même doit aussi enfermer un sens spécial. On ne voit les barres qui pourraient indiquer la filiation qu'après *Mas*. Mais ce titre à lui seul ne forme pas le nom. Les deux barres verticalement parallèles ne sont donc pas ici le signe de la filiation; elles ne représentent que l'une des lettres constitutives de la partie du nom propre qui doit suivre *Mas*. En s'en tenant à ce premier aperçu, il n'y aurait qu'un nom propre dans toute la colonne. La longueur en serait, ce me semble, excessive. Mais il y a un intervalle au milieu de la série des lettres; on peut admettre que l'espace était occupé par les deux barres, car la pierre porte d'autres indices d'effacement de caractères; on aurait de cette manière : *Masglanad*, (fils de) *Kadlan*. Toutefois je suis plus porté vers une autre solution, parce qu'elle laisserait les choses telles qu'elles sont, en supposant que l'intervalle a été nécessité par l'état défectueux de la pierre au moment de la gravure. Mon opinion est particulièrement fondée sur ce que la syllabe LN, *lan*, est très-souvent une terminaison onomastique; on le voit expressément dans notre texte. Or, dans *Masglanad*, on aperçoit cette syllabe avant le D final; je crois qu'on doit lui attribuer son

office désinenciel et restreindre le nom à *Masglan*. Le D, ainsi dégagé, peut, ou rester isolé et former la conjonction D, ED, signifiant *Et, avec*, d'où résulterait *Masglan et Kadlan*, ou être attaché à la série de lettres qui suivent et servir d'initiale à un autre nom propre, en sorte que l'on aurait pour la colonne entière : *Masglan, Dakedlan*.

On rencontre la même difficulté à la colonne suivante : commencement par *Mas* annonçant un nom d'homme, et, les deux consonnes de cette syllabe comprises, rangée de neuf lettres sans coupure par la marque de la filiation. Une telle longueur pour un seul nom ne me paraît guère plus acceptable ici que dans le cas précédent. Mais on remarque de nouveau, au milieu de la colonne, les lettres LN. Je pense qu'elles forment aussi une désinence onomastique, de manière à donner ce premier nom : *Maskeblan*. A la suite peut venir pareillement un autre nom propre sans copule. Ce nom commencerait par la figure en forme de marteau, dont j'ai parlé, et s'achèverait ainsi : BMD.

Enfin, la dernière colonne est beaucoup plus courte que les autres. Il importait de constater positivement qu'il n'y a aucune trace de lettres dans la partie laissée en blanc. M. Reboud m'a écrit, à ce sujet, à la date du 16 juin : « Je crois que les lacunes (1) dont vous me parlez ne renfermaient pas de lettres. En effet, s'il y en avait eu, comme elles sont gravées profondément, nous aurions trouvé au moins des traces. Pour que ces dernières eussent pu disparaître, il faudrait une perte de substance considérable qui ne se remarque pas sur la

(1) Ce pluriel s'applique aussi à la lacune de la seconde colonne et concourt à prouver qu'il n'y avait effectivement pas de marque de filiation.

Pierre. Nous n'aurions pu laisser échapper facilement que les caractères formés par une réunion de points ; mais nous ne pensons pas en avoir vu un seul. » Il y a donc alinéa, et cela prouve que là est la fin du texte, que, par conséquent, l'inscription doit commencer par le bas de la colonne de droite.

La courte colonne de gauche, telle que la donne la copie, doit se transcrire ainsi : MNRLN. Ce groupe est-il la suite du second nom propre de la colonne précédente ? La longueur que ce nom prendrait rend encore l'hypothèse invraisemblable. Est-ce un septième nom propre, et l'inscription entière ne consisterait-elle qu'en noms propres, comme celles des n<sup>os</sup> 8 et 9 de M. Grellois ? Je ne le pense point, parce qu'il est facile de trouver une autre explication ; il suffit pour cela de restituer un point au centre du cercle. Nous avons constaté déjà la légitimité d'une pareille restitution. On a, dès lors, ce groupe : MNBLN. Nous y reconnaissons sans peine le radical NBL, *Nebel*, qui veut dire, de nos jours encore, *enterrer*. Le N final est la désinence de la troisième personne du pluriel. Le M initial est la préformante qui ajoute l'idée de mutualité, de réciprocité, de concours.

L'épithète entière doit donc, si je ne me trompe, se traduire de cette manière :

Kag'lan, fils de Masmelat ;  
Masqlan, Dakeblan ;  
Maskeblan, ? bamad,  
Ont coopéré à l'enterrement.

Cette tournure offre une grande ressemblance avec celle de l'inscription de Thugga, et l'on trouve aussi dans celle-ci l'exemple de noms propres associés sans copule.

Il est à observer que, d'après cette interprétation, le nom de la personne morte n'est pas énoncé. Il l'est, et avec distinction, sur le mausolée de Thugga. On peut supposer que l'omission vient de ce que la condition est remplie par le texte latin placé au-dessus du texte libyque. Mais je préfère voir ici une nouvelle application de la répugnance d'une partie des Libyens, comme des Berbers modernes, à nommer les morts. Ce scrupule a pu être négligé dans les épitaphes latines, parce que le plus souvent les noms y étaient modifiés, changés même en noms différents, et que d'ailleurs la langue de ces épitaphes généralement n'était point comprise, les lettres même sans doute n'étaient point connues des indigènes.

Mais, si je ne me trompe, on trouve, dans deux autres exemples de la nouvelle collection, de fortes raisons de présumer que quelquefois, même dans les épitaphes latines, le nom était omis : je veux parler des n<sup>os</sup> 8 et 24. Chacun de ces numéros porte, au-dessus de la partie libyque, une partie latine bornée à deux lignes, comme suit :

N <sup>o</sup> 24.	N <sup>o</sup> 8.
VIXITAN	VIXITA
NISXVIII	NXXIII

Malheureusement, les copies des textes libyques sont trop incomplètes pour qu'il soit prudent d'en tenter l'explication.

Dans les copies publiées par la *Revue africaine*, 69<sup>e</sup> cahier, p. 238, on a marqué au-dessus de chaque

texte latin une ligne de points, dans la supposition naturelle que là devait, en effet, se trouver au moins le nom du défunt. Il n'y a pas de points sur les copies qui m'ont été envoyées. Le haut de la pierre n° 24 paraît brisé, et l'on peut, par conséquent, au premier aperçu, penser que le commencement de l'épithaphe a été enlevé avec le fragment. Cependant il subsiste, entre la première ligne latine et le bord supérieur de la pierre, un espace plus grand que celui qui sépare cette ligne de la seconde. Il en résulte que, s'il avait existé une ligne au-dessus, il en devrait rester des traces dans l'espace dont il s'agit, et il serait fort extraordinaire que toutes ces lettres, qui paraissent avoir été, elles aussi, profondément gravées, eussent été effacées au point de ne trahir aucun vestige à l'œil observateur et si exercé de M. Reboud.

Mais l'examen du n° 8 est plus concluant encore. Ici, point de décapitation de la stèle. Elle a un sommet cintré, et une aire large s'étend entre le limbe du cintre et la première ligne latine. Est-il possible qu'il y ait eu là d'autres lignes, ou au moins une autre ligne complètement évanouie? Je ne puis me résigner à le croire. L'incrédulité se fortifie de la coïncidence des deux faits.

J'ai invoqué à ce sujet de nouvelles recherches de M. Reboud; mais il ne lui a pas été donné de pouvoir s'y livrer. Jusqu'à plus ample information, je penserai que les deux épithaphe latines n'avaient chacune que les deux lignes qui ont été recueillies, et j'y verrai un éclatant témoignage de la superstition que j'ai signalée. J'appelle avec instance l'attention des archéologues de l'Algérie sur la recherche de faits semblables.

Au n° 5, la partie latine, qui doit, je crois, en quelques parties, être transcrite autrement qu'elle ne l'est sur la planche de la *Revue africaine*, paraît contenir des noms propres, éléments de comparaison seuls utiles en regard des textes libyques exclusivement ou presque exclusivement réduits à ces indications. Mais malheureusement ces noms sont indéchiffrables, en sorte qu'on ne peut tirer aucun secours d'un texte qui est lui-même, sur ce point, une énigme. Cela n'a pas, au surplus, grande importance, précisément parce qu'il ne s'agit que de noms propres.

Nous reconnaissons dans la colonne de gauche du texte libyque un nom d'homme que nous avons vu, précédé du signe de la filiation, dans la colonne médiane du n° 13; par conséquent, aucun doute.

Au commencement de la colonne médiane, nous apercevons le signe de filiation. Il y a donc aussi, à la suite, un nom d'homme. Quel est-il et de quel sujet est-il le conséquent? La composition de ce nom offre de la difficulté. Il semble remplir le reste de la colonne. Le premier caractère est un chevron, mais ouvert en sens inverse de ceux dont nous nous sommes déjà occupés. Cela n'empêcherait pas d'admettre une même valeur; mais, en considérant l'inclinaison, je suis plus porté à y voir un *Iey* incomplet, c'est-à-dire dont la branche de droite est peu apparente. Plus loin nous nous heurtons à un point, signe qui nous a déjà, en d'autres cas, particulièrement aux n° 13 et 15, suscité de l'embarras. Si on lui accordait, comme dans l'alphabet moderne, une valeur phonétique, on devrait se rappeler que la *Tagherit* n'entre pas dans le corps des mots, mais que M. Hanoteau a signalé un nom de femme dans lequel on la

remarque. Toutefois ici je persiste à ne reconnaître dans ce point que le signe séparatif de l'écriture antique nonobstant la singulière exception des n<sup>os</sup> 13 et 15.

L'apparente difficulté soulevée par la nécessité de rechercher, dans cette condition, le rôle du caractère qui suit le point, m'a conduit à une constatation qui donne la clef de tout le texte. En effet, comme j'ai précisément et heureusement reçu pour ce numéro un estampage, j'ai pu, par une inspection attentive, m'assurer que ce caractère consiste non en une seule barre, mais en deux barres parallèles. Je ne doute pas que ce ne soit la marque de filiation. Elle lie la seconde colonne, ou colonne médiane, à la dernière, ou colonne de gauche, et je suis convaincu que c'est pour avertir de ce rôle dans une position insolite du signe qui le remplit que le point a été placé entre lui et la fin du nom propre précédent ; sans cette précaution, on aurait été plus porté à le regarder comme partie intégrante de ce nom.

Je lis donc l'inscription entière de cette manière :

<i>c.</i>	<i>b.</i>	<i>a.</i>	
.	.	N	<i>a.</i> ? Bammalan,
S	Q	L	<i>b.</i> fils de Yag', fils de
D	.	M	<i>c.</i> Zabaddas.
D	G'	M	
B	Y	B	
Z	Q	?	

## IX.

## Observations générales.

Quelque aride qu'ait pu paraître, au premier aperçu, cette étude d'un grand nombre d'inscriptions libyennes consacrées à un seul ordre d'idées, des idées funéraires, et composées presque exclusivement de noms propres. cependant, à la réflexion, elle suggère quelques observations générales qui ne sont pas sans intérêt.

Je citerai d'abord la donnée éthologique relative à la superstition à l'égard des morts, donnée qui se rattache à un ensemble de notions transmises par plusieurs auteurs anciens, et recueillies de nos jours par de savants et habiles voyageurs, parmi lesquels une des places les plus distinguées appartient à notre jeune et courageux compatriote, M. H. Duveyrier (1).

En second lieu, tandis que chez les Grecs, chez les Sémites et les Égyptiens, chez les Carthaginois en particulier et, à leur exemple, chez les Numides qui avaient reçu des noms puniques, les noms personnels avaient presque toujours, pour élément principal, un nom de divinité ou l'expression d'une idée religieuse, on ne voit rien de semblable dans ceux de nos Libyens qui, à en juger par l'emploi qu'ils font de leur langage et de leur écriture, étaient restés affranchis de la livrée punique. Doit-on y reconnaître l'indice d'une indifférence religieuse, telle que celle que l'on constate aujourd'hui dans le fond des populations berbères ?

D'un autre côté, j'ai, dès le début, insisté sur cette

(1) Voir : *Les Toudreg du Nord*, par H. Duveyrier, 1 vol. gr. in-8°. Paris, Challamel.

circonstance, que les nombreuses stèles dont il s'agit sont, de toute certitude, des épitaphes ; cette précieuse notion a été le fil de nos explications. Mais l'utilité ne s'arrête point là. Elle se communique aux monuments à inscriptions carthaginoises et néo-puniques, maintenant fort nombreuses, que l'on s'obstine à considérer comme exclusivement votives, et que je regarde, pour le plus grand nombre et de beaucoup, comme sépulcrales. En effet, d'une part, j'ai fait observer qu'il serait surprenant, et contradictoire à tous les autres témoignages épigraphiques de l'antiquité, qu'on ne trouvât qu'un nombre presque imperceptible d'inscriptions mortuaires à côté d'une si grande quantité d'inscriptions votives, et voici que le contraste se reproduit ici avec une nouvelle force ; d'une autre part, l'ornementation de quelques-unes de nos stèles, incontestablement tombales, bien que moins compliquée que celle des pierres d'origine carthaginoise ou néo-punique, porte cependant le même caractère, et, par suite, le motif doit, de part et d'autre, être identique, ce qui confirme un argument analogue sur lequel je me suis appuyé dans mes précédentes dissertations sur ce sujet.

Je crois pouvoir me borner à ces courtes remarques.

D<sup>r</sup>. JUDAS.

---